



## CALENDRIER DES EXAMENS L1 AES

### **EXAMENS D'AVRIL - MAI 2018**

#### **Session 1 - SEMESTRE 2**

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Salles</u>
Lundi 30 Avril 2018	13H00 – 15H00 + TT	UE 2.2 Principes Généraux de L'Economie 2	A 500
Mercredi 02 Mai 2018	08H30 – 10H30 + TT	UE 2.5 Géo-Economie de l'Océan Indien	A 500
	12H15 – 14H15 + TT	UE 2.6 Méthodes Quantitatives	A 500
Jeudi 03 mai 2018	13H00 – 15H00 + TT	UE 2.3 Comptabilité Générale	A 500
Vendredi 04 Mai 2018	13H00 – 15H00 + TT	UE 2.4 Histoire des Institutions Politiques Françaises	A 500
Lundi 07 Mai 2018	13H00 – 15H00 + TT	UE 2.1 Droit Constitutionnel	A 500

Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

## CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

Le Tampon, le 13 Avril 2018

PÉDAGOGIQUE

Le Responsable Pédagogique

F. YAFIL

Fabrice YAFIL



**EXAMENS D'AVRIL - MAI 2018**

**Session 1 - SEMESTRE 2**

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Surveillants</u> <u>Amphis 500</u>
30/04/2018	13H00 – 15H00 +TT	UE 2.2 Principes Généraux de L'Economie 2	HUET F, YAFIL F, ALIVON F
02/05/2018	08H30 – 10H30 + TT	UE 2.5 Géo-Economie de l'Océan Indien	HOARAU JF,N PATEL,T JEBANE
	12H15 – 14H15 + TT	UE 2.6 Méthodes Quantitatives	N MOREAU, F YAFIL, T JEBANE
03/05/18	13H00 – 15H00 +TT	2UE 2.3 Comptabilité Générale	PATEL N, COURLY S, ALIVON F
04/05/18	13H00 – 15H00 +TT	UE 2.4 Histoire des Institutions Politiques Françaises	M. TINC, MARTIN –COCHER, MEHOUMUDI ISSOP Z
07/05/2018	13H00 – 15H00 + TT	UE 2.1 Droit Constitutionnel	M TINC, MOREAU N,HUET F

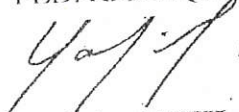
Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

**CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION**

Le Tampon, le 16 Avril 2018

Le RESPONSABLE  
Pédagogique

  
F. YAFIL  
Fabrice YAFIL